

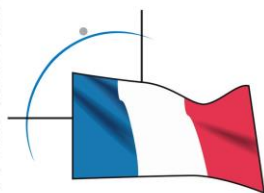
L'Agora de ^{Orga} l'ACSOFE

Septembre 2011 No 6

l'Élan Management Ethique !



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission
nationale française
pour l'UNESCO

UNESCO des avancées significatives !

A l'heure où la déprime gagne les pays industrialisés, et notamment les européens, ou les tenants du populisme de tous bords font fortune sur le lit des peurs généralisées, il est bon de se réjouir du dernier rapport de l'ONU traitant du DEVELOPPEMENT HUMAIN et du recul avéré de la très grande pauvreté ...Vive l'Éducation, l'Alphabétisation, la santé et ...la Culture : préservons le patrimoine de l'humanité ...

Certes, ne baissons pas les bras, beaucoup reste à faire et "la Crise" accroît les inégalités dans tous les pays mais globalement, réjouissons nous que la Chine et l'Inde par ex aient fait progresser sensiblement le niveau de vie moyen. Une inquiétude reste pourtant vis à vis du continent africain qui s'enfoncé un peu plus dans la très grande pauvreté

EXTRAIT du rapport

Les pays en développement ont accompli, au cours des trois dernières décennies, des progrès significatifs en matière de développement humain. Dans ces pays, l'espérance de vie à la naissance est passée de 46 ans en 1960 à 62 ans en 1987. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a été réduit de moitié et deux tiers des nourrissons de moins d'un an sont vaccinés contre les principales maladies de l'enfance. En outre, 61 % de leur population ont désormais accès aux services de santé, et 55 % à une source d'eau potable (80 % dans les zones urbaines).

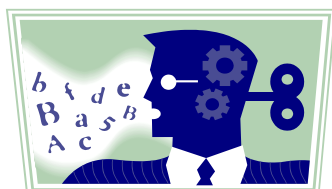
La ration de calories par habitant a augmenté de 20% entre 1965 et 1985

Les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation sont tout aussi remarquables. Le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 43 % en 1970 à 60 % en 1985 – le taux d'alphabétisation des hommes ayant évolué de 53 % à 71 %, et celui des femmes de 33 % à 50 %.

En 1985, le nombre des enfants arrivant en fin du cycle primaire était près de six fois supérieur à celui de 1950, celui des enfants arrivant en fin du secondaire plus de dix-huit fois supérieur à celui de 1950.

Les écarts Nord-Sud en matière de développement humain se sont considérablement réduits pendant cette période même si, dans le même temps, les écarts de revenu ont augmenté. En 1987, le revenu moyen par habitant dans le Sud n'atteignait que 6 % de celui du Nord, mais l'espérance de vie et le taux moyen d'alphabétisation représentaient, respectivement, 80 % et 66 % de ceux du Nord. L'écart en matière d'alphabétisation a évolué de 54 points en 1970 à moins de 40 points en 1985.

En outre, les pays en développement ont réduit leur mortalité infantile moyenne de 200 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1950 à 79 pour 1 000 en 1985, un exploit que les pays industrialisés ont accompli en près d'un siècle.



Agence de Conseils, Services, Organisations, Formation, Evènements

Siège social : 12 rue Clément Marillier 21000 Dijon

Tel : 06 75 655 904 - Courriel : ACSOFE@orange.fr

ACSOFE : l'élan « Management éthique »

Toutefois, ces progrès doivent être nuancés.

Premièrement, le dénuement reste immense. Aujourd'hui encore, près de 900 millions d'adultes ne savent ni lire ni écrire, 1,5 milliard d'individus n'ont pas accès aux soins de santé primaires, 1,5 milliard n'ont pas accès à une source d'eau potable, 100 millions sont sans abri, 800 millions souffrent en permanence de la faim, et plus de 1 milliard survivent dans la pauvreté absolue.

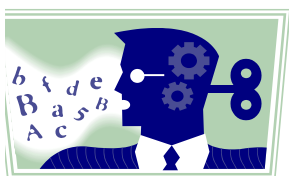
Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables. Quelque 40 millions de nouveau-nés n'ont pas reçu toutes les vaccinations. Quatorze millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, et 150 millions sont sous-alimentés. Le taux de mortalité des femmes pendant l'accouchement dans le Sud est douze fois supérieur à celui du Nord, et le taux d'analphabétisme des femmes y est au moins quinze fois plus élevé.

deuxièmement, le resserrement des écarts entre le Nord et le Sud suscite l'espoir mais soulève une interrogation. Il suscite l'espoir parce que le Tiers Monde peut être amené à un niveau de développement humain de base en un temps relativement court si les efforts nationaux de développement et l'assistance internationale sont correctement orientés. Mais il soulève une interrogation car si les quatre cinquièmes de la population du Tiers Monde vivent plus longtemps et mieux, ils n'ont pas la possibilité d'exploiter leur potentiel. A moins que des possibilités économiques nouvelles ne soient créées dans le Sud, des talents seront perdus et les mouvements migratoires augmenteront considérablement. De plus, si les écarts en matière de survie de base ont diminué, les écarts croissants dans les domaines de la science et de la technologie menacent le développement à venir du Sud.

Troisièmement, les chiffres moyens du développement humain masquent de grandes inégalités entre les pays du Sud. L'espérance de vie est de plus de 70 ans dans 13 pays en développement mais elle reste inférieure à 50 ans dans 20 autres pays. De même, 7 pays ont un taux d'alphabétisation de plus de 90 %, alors que 7 autres enregistrent des taux inférieurs à 25 %. En général, le dénuement est particulièrement grand dans les pays les moins avancés, dont beaucoup sont en Afrique. De toutes les régions en développement, c'est l'Afrique qui affiche l'espérance de vie la plus basse, les taux de mortalité infantile les plus élevés et les taux d'alphabétisation les plus faibles. On assiste donc de plus en plus à une concentration de la pauvreté en Afrique, où plus de la moitié de la population vit dans la pauvreté absolue. Le nombre des Africains vivant au-dessous du seuil de la pauvreté a augmenté de près de deux tiers pendant la première moitié des années 80 – alors que la hausse moyenne a été d'un cinquième dans l'ensemble du monde en développement – et devrait croître rapidement au cours des dix prochaines années.

ALPHABÉTISATION Les progrès rapides accomplis en matière d'éducation ont nettement accru le nombre des personnes sachant lire et écrire dans les pays en développement, Le taux d'alphabétisation des hommes est passé de 53 % en 1970, à 71 % pendant la première moitié des années 80, Alors même que le taux d'alphabétisation des femmes n'était encore que de 50 % en 1985, le taux de scolarisation des filles a progressé beaucoup plus rapidement que celui des garçons, ce qui est un signe encourageant. Plusieurs pays en développement affichent d'ores et déjà des taux d'alphabétisation des adultes supérieurs à 90 % et donc comparables à ceux de nombreux pays industrialisés, Malgré de tels succès, certains des pays les plus densément peuplés, tels que l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan, ont été extrêmement lents à réduire leur taux – très élevé – d'analphabétisme.

L'Afrique subsaharienne a accompli des progrès particulièrement rapides en matière d'alphabétisation des adultes. Mais, en raison de l'ampleur du retard à combler, son taux d'alphabétisation moyen (48 % en 1985), reste très inférieur à la moyenne du monde en développement (60 %). Le Kenya, un pays à faible revenu où le taux d'alphabétisation est passé de 32 % en 1970, à 60 % en 1985, a réalisé des progrès spectaculaires en matière d'éducation primaire pour tous. Les taux d'alphabétisation en Amérique latine restent largement supérieurs à ceux des autres pays en développement, et sont passés de 72 % en 1970 à 83 % en 1985. Les taux d'alphabétisation en Asie sont proches de la moyenne des pays en développement. Ils ont évolué de 41 % à 59 %. Quatre pays du Sud de l'Asie ralentissent l'évolution des taux de la région: le Bangladesh (33 %), le Pakistan (30 %), le Népal (26 %) et l'Afghanistan (24 %). Le taux d'alphabétisation de l'Asie du Sud n'était que de 41 % en 1985 – le plus bas de tous les taux régionaux. Le taux d'alphabétisation des pays les moins avancés n'atteint que 37 %. Tout comme pour d'autres indicateurs du développement humain, l'écart avec les pays en développement en général ne cesse de croître.



La Lettre « AGORA de l'ACSOFE - Agence de Conseils, Services, Organisations, Formation, Evènements

est réalisée pour les adhérents et partenaires de l'association ACSOFE

Présidente : Nora Bara , VP Roger Alcaraz et Léon Goux , Trésorier : Bernard Desoche , Secrétaire rédacteur : Joël Raimondi

En ce qui concerne l'alphabétisation, il est passé de 18 points de pourcentage en 1970 à 23 points en 1983. Le nombre des illettrés dans le Tiers Monde – un peu moins de 900 millions en 1985 – pourrait atteindre le milliard d'ici à la fin du siècle. Les trois quarts des analphabètes vivent dans les cinq pays les plus densément peuplés d'Asie : Inde, Chine, Pakistan, Bangladesh et Indonésie. La lutte contre l'analphabétisme dans le monde devra donc être centrée sur ces pays. REVENUS De 1960 à 1980, la croissance du revenu par habitant, l'un des éléments essentiels à une amélioration du développement humain, a été de 2,9 % par an en moyenne pour l'ensemble des régions en développement. Le mouvement s'est inversé dans les années 80. Le revenu par habitant de l'Afrique subsaharienne n'avait augmenté que de 1,6 % par an de 1965 à 1980, mais il a chuté depuis de 2,4 % par an. Du fait de la persistance de la dette, l'Amérique latine a évolué d'une croissance annuelle de 3,8 % du revenu par habitant de 1965 à 1980, à une baisse annuelle de 0,7 % dans les années 80.

La répartition et la croissance du PNB revêtent une même importance dans le cas du développement humain. La répartition du revenu peut être mesurée au moyen du coefficient de Gini, qui révèle les disparités dans les pourcentages du revenu de chaque 1 % (percentile) de la population. Dans 9 des 28 pays en développement pour lesquels il a été calculé, le coefficient de Gini est égal à 0,50 ou plus, ce qui indique qu'une très grande partie du revenu échoit à une petite partie de la population. La comparaison entre le revenu par habitant des 20 % les plus riches de la population et des 20 % les plus pauvres est un autre indicateur d'inégalité. Dans 12 des 23 pays en développement où cette comparaison a été établie, le revenu du groupe le plus riche était quinze fois supérieur à celui du plus pauvre. La pauvreté n'est en aucune façon le problème des seuls pays en développement, et des taux réguliers de croissance économique ne garantissent en rien sa résorption. Aux États-Unis, après 200 ans de progrès économique, quelque 32 millions de personnes, soit 13 % de la population environ, vivent encore audessous du seuil officiel de la pauvreté.

<http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rdh2013/telecharger/>

Un exemple parmi d'autres : le Centre Africain pour l'Education aux Droits Humains (CAEDHU)

Créé à Dakar le 30 Mars 1996 par 32 membres (éducateurs, enseignants, responsables d'associations, de mouvements, de groupements féminins, pédagogues, journalistes, administrateurs...) ayant une grande expérience éducative et associative, tous engagés dans la promotion des droits humains et de la paix, le Centre Africain pour l'Education aux Droits humains (C.A.E.D.HU.) s'est donné comme mission La formation, L'information Et la sensibilisation des populations au respect des droits humains et à la paix pour permettre le développement et une démocratie responsable au Sénégal, en Afrique et dans le monde.

OBJECTIFS

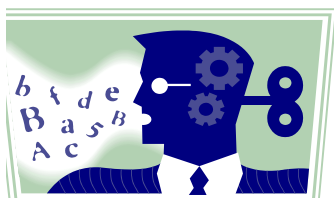
- Elaborer et administrer des programmes de formation et de sensibilisation en direction des populations.
- Collecter, traiter, analyser et diffuser des informations relatives aux droits humains et à la paix.
- Constituer un espace de communication et d'échanges d'expériences en matière de droits humains et de paix.
- Promouvoir une nouvelle génération d'artisans des droits humains et de la paix.

STRATEGIES

- Formation de formateurs au contenu des droits humains et aux techniques d'animation ateliers séminaires, conférences ...) et manifestations publiques (cross, théâtre, émissions, défilés...).
- Création et animation de centres de documentation dans chaque antenne régionale et vulgarisation des instruments juridiques locaux et internationaux.
- Création d'un centre de ressources national, conception et diffusion de matériel pédagogique et didactique adapté à chaque cible et participation aux réseaux locaux et internationaux d'éducation aux droits humains et à la paix.
- Création et animation de clubs de jeunes dans chaque antenne et insertion de l'éducation aux droits humains et à la paix dans tous les programmes de formation, du secteur formel et non formel.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001497/149752fo.pdf>

<http://www.nitnet.sn/membres/caedhu.htm>





La Palestine devient membre à part entière de l'Unesco (Le Monde.fr)

Jusqu'à présent simple observatrice, la Palestine est devenue le 195^e membre de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). L'annonce a été officialisée lundi 31 octobre. Cette adhésion constitue une nouvelle avancée vers sa reconnaissance en tant qu'Etat, un statut revendiqué auprès de l'ONU. Mais elle a été accueillie froidement aux Etats-Unis, qui ont suspendu en fin de journée leurs subventions à l'Unesco. Les Etats-Unis s'apprêtaient à verser 60 millions de dollars à l'organisation onusienne en novembre et leur contribution représente 22 % du budget de l'ONU.

Le département d'Etat s'est dit contraint par deux lois américaines du début des années 1990 qui interdisent en effet le financement d'une agence spécialisée des Nations unies qui accepterait les Palestiniens en tant qu'Etat membre à part entière, en l'absence d'accord de paix avec Israël.

LA FRANCE A VOTÉ EN FAVEUR DE L'ADHÉSION

La France et la quasi-totalité des pays arabes ont voté en faveur de l'adhésion des Palestiniens comme membres à part entière, tout comme les BRIC (Brésil, Chine, Inde et Russie). Les Etats-Unis, l'Allemagne et le Canada ont voté contre, tandis que l'Italie et le Royaume-Uni se sont abstenus.

Les 194 Etats membres ont voté au siège de l'organisation à Paris, par 107 voix pour, 14 contre et 52 abstentions. Douze Etats n'ont pas participé du tout au vote.

Le ministre des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, Riyad Al-Malki, s'est réjoui : c'est "un moment historique qui rend à la Palestine certains de ses droits". "Maintenant qu'elle est membre de l'Unesco, [la Palestine] fera tout ce qu'elle peut pour que l'Unesco puisse remplir sa mission", a-t-il poursuivi.

Dans la foulée de leur adhésion à l'Unesco, les Palestiniens vont signer la convention sur le patrimoine mondial et ainsi pouvoir déposer des demandes de reconnaissance pour des sites dans les territoires occupés par Israël. Les Palestiniens veulent que l'église de la Nativité à Bethléem, lieu de naissance du Christ selon la tradition, soit le premier site inscrit "au nom de la Palestine" au patrimoine mondial, dès 2012.

L'ONU EN LIGNE DE MIRE

Le président palestinien Mahmoud Abbas a également déposé officiellement le 23 septembre une demande d'adhésion pleine et entière de l'Autorité à l'ONU. Le Conseil de sécurité, où Washington détient un droit de veto, est le seul habilité à autoriser semblable demande. Les Américains ont fait savoir qu'ils utiliseraient selon toute vraisemblance cette arme pour bloquer la demande palestinienne. Le vote aura lieu le 11 novembre 2011.

Ces votes au sein des assemblées internationales se déroulent dans un contexte de regain de violence entre Israël et les Palestiniens de la bande de Gaza.

La Palestine, membre à part entière de l'UNESCO, doit être admise à l'ONU

Depuis 1977, les Nations Unies célèbrent, le 29 novembre de chaque année, la journée internationale de solidarité avec la Palestine. Cette année encore le Secrétaire Général des Nations Unies déclare : « Soixante quatre ans jour pour jour, l'assemblée générale adoptait la résolution 181 prévoyant la partition du territoire sous mandat en deux États. La création d'un État palestinien, vivant aux côtés d'Israël dans la paix et la sécurité, n'a que trop tardé. »

Pour autant, la demande d'admission de la Palestine comme 194^{ème} Etat des Nations Unies n'a pas obtenu une réponse positive de la part du Comité d'admission du Conseil de Sécurité. Les Etats-Unis ont menacé d'user de leur droit de veto et les pays européens ont été incapables de définir une position commune. Le gouvernement français a même utilisé son influence pour faire pression sur les représentants palestiniens afin qu'ils limitent leur demande au statut de membre observateur.

